



H a b i t a t
J e u n e s

Informations supplémentaires Sur l'ACCUEIL DES JEUNES

L'accueil des Jeunes vous propose un certain nombre de commodités afin que votre séjour au sein de la structure se déroule pour le mieux.

1) La restauration :

Votre redevance mensuelle comprend un forfait obligatoire de 15 repas dans les résidences DUC et Gravières accompagné d'une cuisine collective.

Celui-ci peut être également pris sous forme de petits déjeuners.

Au-delà de ce forfait, les petits déjeuners ou repas supplémentaires seront comptabilisés et facturés en fin de mois. Nous attirons votre attention sur le fait que ce forfait est attribué personnellement et ne peut pas être reporté sur le mois suivant.

Le petit déjeuner comprend :

Boissons chaudes au choix :
Thé – Café – Chocolat
(Pain, beurre, ...)

Un repas comprend :

1 entrée au choix
1 plat principal
1 fromage ou 1 dessert

LES HORAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI

DE 11H30 A 13H15
DE 18H45 A 19H45
DE 7H00 A 9H00 pour les petits déjeuners

Les repas peuvent être consommés sur place ou à emporter. Les résidents dont les horaires de travail ne correspondent pas avec les heures d'ouverture de la restauration, peuvent faire réserver leur repas à emporter.

P.S : Les suppléments, (ex : boissons, desserts, pris en plus) doivent être réglés lors de votre passage à la caisse. Les résidents peuvent payer leur forfait repas à l'aide de tickets restaurant.

2) La laverie :

Vous avez à votre disposition **une machine à laver et un sèche-linge pour 2€ et 2€**. Cette laverie est ouverte à partir de 15h00 jusqu'au soir 22h.

Les jetons pour l'utilisation des machines sont à demander auprès des Conseillers uniquement sur les heures d'ouverture ou avec le Veilleur.

3) **Le courrier :**

Le courrier est distribué uniquement les soirs par le veilleur pour la résidence du DUC.
Les autres résidences sont équipées de boîtes aux lettres personnelles.

4) **Vélo/scooter :**

Les véhicules personnels (les deux roues) se garent aux emplacements réservés à cet effet, accrochés avec un antivol, le long de la résidence du Duc ou dans la courette aux résidences des Gravières et du Repos. A Verdun, la résidence dispose d'un local fermé pour garer les deux roues, face à l'entrée.

Pour une courte durée, l'Accueil des Jeunes propose des prêts de vélos ou de scooters pour faciliter vos déplacements. Une caution de 150€ vous sera demandée. Nous tenons à vous signaler que cette somme ne sera pas encaissée sauf en cas de dégradations de la part du résident sur le véhicule.

5) **Salle d'activités :**

Cette salle vous donne accès à divers loisirs tel que :

Un baby-foot (0,20€ la partie), une table de ping-pong, une chaîne Hi-Fi, des jeux de fléchettes, des jeux de société et un pôle multimédia avec l'accès à Internet gratuit et illimité. Netflix est également disponible.

Cette salle vous est ouverte durant la journée jusqu'à 18h et après 19 heures. Vous pouvez y faire des soirées avec l'accord de l'équipe éducative.

Pour avoir accès aux ordinateurs, vous pouvez vous adresser à l'accueil pendant la journée et le soir ce sont les veilleurs qui gèrent les horaires d'utilisation des postes informatiques.

6) **Accès Internet :**

Dans les résidences DUC, Rue du repos et Verdun, vous avez la possibilité de bénéficier d'Internet au sein de votre logement pour le tarif de 5 € par mois. Pour cela, venez retirer un récepteur Internet auprès de l'Accueil. A votre départ, ce récepteur devra nous être restitué en bon état, faute de quoi il vous sera facturé.

7) **La cafétéria / cuisine collective :**

La cafétéria est ouverte le temps de midi (11h30 à 14h00). Elle est également accessible le soir à partir de 19h00 en utilisant votre carte de chambre, et les week-ends de 11h00 à 22h00.

C'est un lieu de rendez-vous, de rencontres conviviales. Vous pourrez y réchauffer votre repas, regarder la télévision et lire le journal. Dans la salle commune, une machine à café, chocolat et thé est disponible à hauteur de 0.50ct.

8) **Le bureau des conseillers socio éducatifs :**

Les horaires concernant le secrétariat sont :

Lundi:	9H – 12H, 14H– 18H
Mardi:	9H – 12H, 14H – 18H
Mercredi:	9H – 12H, 14H – 18H
Jeudi:	9H – 12H, 14H – 18H
Vendredi :	9H – 12H, 13H – 17H

Ces horaires peuvent être modifiés exceptionnellement.

9) L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation, présente au sein de la structure, se tient à votre disposition pour connaître vos suggestions concernant les activités, les soirées, les animations que vous souhaitez mettre en place ou que vous désirez voir se mettre en place. Elle propose 1 mercredi sur 2 des repas à thèmes et des animations variées.